

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2006

Montréalaises  
**FEMMES**  
d'action



Conseil des  
Montréalaises

Montréal



Ce rapport d'activité a été adopté  
lors de l'assemblée régulière  
du Conseil des Montréalaises  
tenue à Montréal le 21 février 2007.

**Rédaction**

**Guylaine Poirier**

**Révision linguistique**

**Louise-Andrée Lauzière**

**Conception et réalisation graphiques**

**Rouleau-Paquin design communication**

Avril 2007

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-7647-0661-9

**Conseil des Montréalaises**

1550, rue Metcalfe, 14e étage, bureau 1424

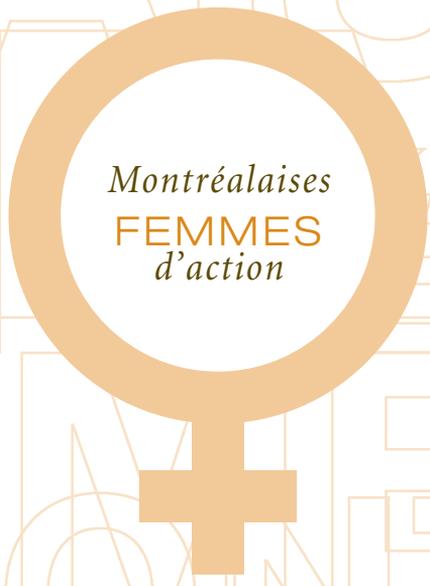
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

[conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca](mailto:conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca)

[www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)



*Montréalaises*  
**FEMMES**  
*d'action*

# TABLE DES **matières**

<b>Lettre au président du conseil</b>	<b>03</b>
<b>Message de la présidente</b>	<b>04</b>
<b>Le Conseil des Montréalaises</b>	<b>06</b>
Le cadre juridique	06
La structure	06
La mission	07
Les fonctions	07
L'organisation interne	08
Les membres	09
<b>Le bilan des activités de 2006</b>	<b>10</b>
Le Conseil des Montréalaises en chiffres	12
Les axes d'intervention	12
> Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes et la population	12
- Lutte à la pauvreté et logement	12
- Sécurité urbaine	15
> Développer des espaces de participation citoyenne pour les femmes au sein de la Ville de Montréal	16
> Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes à la ville de Montréal	17
- La politique d'égalité entre les femmes et les hommes	17
- La Ville de Montréal comme employeur	18
> Établir des relations avec différents réseaux et partenaires	19
Les représentations	20
<b>Les priorités pour 2007</b>	<b>22</b>
La lutte à la pauvreté	22
La Ville de Montréal comme employeur	22
La politique d'égalité entre les femmes et les hommes	23
Les femmes et la politique municipale	23
Le réseautage	23

Le 23 avril 2007

Monsieur Marcel Parent  
Président du conseil municipal de la Ville de Montréal  
Hôtel de ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.114  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le deuxième rapport d'activité du Conseil des Montréalaises, qui couvre le travail effectué au cours de l'année 2006. Il permet de saisir en quelques pages l'essentiel de ses réalisations en lien avec les grands axes d'intervention qui guident les actions du Conseil et de ses membres.

En espérant que le contenu de ce rapport répondra à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Nicole Boily



# Message

## DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de la dernière année, les membres du Conseil des Montréalaises ont poursuivi le travail entrepris depuis sa création en 2004, qui vise l'amélioration des conditions de vie et de travail des Montréalaises, à l'instar du mouvement des femmes. Cet objectif ambitieux de transformation sociale peut prendre de multiples formes et touche de nombreux dossiers. Le plan d'action adopté par les membres comporte plusieurs axes d'intervention où elles croient possible d'avoir une influence et de poser des actions qui feront une différence, à court, moyen et long termes.

Les projets portés par le Conseil des Montréalaises en 2006 abordent diverses problématiques : les femmes et le logement, l'égalité entre les femmes et les hommes, la Ville de Montréal comme employeur ou encore la participation des femmes aux affaires de la cité. Ils s'adressent à la fois à la Ville de Montréal, aux groupes préoccupés par la condition féminine et à la population en général. Cette facette du travail, bien qu'exigeante, demeure une condition essentielle pour assurer la pertinence de nos interventions. Les membres présentent donc aujourd'hui, par l'entremise de ce rapport d'activité, plusieurs réalisations dont elles sont très fières.

Le Conseil des Montréalaises s'est doté d'outils de communication pour se faire connaître tant à l'intérieur de la Ville, dans les services centraux et les arrondissements, qu'auprès des réseaux de groupes de femmes, des groupes communautaires, des syndicats et de la population. Dans une grande ville comme Montréal, il s'agit d'un défi toujours renouvelé.

Ce Conseil est une expérience unique au Québec comme lieu démocratique de participation citoyenne. Les membres saisissent mieux, après plus d'une année d'existence, la complexité de la structure et les multiples facettes à prendre en compte pour intervenir auprès de l'administration municipale. Elles souhaitent cependant que le dossier de la condition féminine prenne davantage d'ampleur au sein des préoccupations des services centraux et des arrondissements. L'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif plus que jamais d'actualité dans la conjoncture actuelle.

Les membres identifient, pour 2007, des mécanismes à instaurer pour accomplir plus efficacement leur mandat. Entre autres, un des mandats prioritaires du Conseil des Montréalaises est de produire des avis qui sont déposés auprès du comité exécutif et du conseil

municipal. Cependant, le suivi de ces avis est à parfaire. En effet, il est actuellement très difficile de mesurer l'effet des avis et de leurs recommandations puisqu'aucun processus n'a été établi pour s'assurer d'une réponse de ces instances.

Nous remercions tout spécialement les membres du Conseil des Montréalaises pour leur engagement bénévole, la pertinence de leurs réflexions et leur passion pour la condition féminine. Nous soulignons le travail effectué par les employées Carole Deschênes, en poste depuis mars 2005 comme secrétaire d'unité administrative, et Guylaine Poirier, coordonnatrice depuis avril 2005. Elles assurent un suivi quotidien avec beaucoup de professionnalisme et d'engagement personnel.

Un conseil doit continuellement travailler sur les plans administratif et politique. Des contacts réguliers avec notre responsable politique, madame Helen Fotopulos, mairesse du Plateau-Mont-Royal et responsable de la condition féminine au comité exécutif, nous ont permis d'assurer un suivi constant des dossiers. Nous la remercions pour son intérêt soutenu et sa disponibilité.

La présidente,



Nicole Boily

# Le Conseil

## DES MONTRÉALAISES

### LE CADRE JURIDIQUE

Au cours du Sommet de Montréal en 2002, des citoyennes de toutes origines et des groupes de femmes se sont engagés à porter haut et fort leurs attentes et leurs revendications quant à la condition féminine à la Ville de Montréal. La délégation des femmes a soumis à la discussion d'importantes recommandations qui ont été retenues par l'administration municipale et par les personnes présentes au Sommet.

Parmi ces recommandations, on notait la proposition de mettre sur pied une structure consultative : le Conseil des Montréalaises. Le conseil municipal de la Ville de Montréal, à la séance du 26 avril 2004, adoptait donc la résolution CM04 0305 à l'effet d'entériner le projet de règlement constituant le Conseil des Montréalaises et, à la séance du 28 septembre 2004, nommait ses 15 premières membres par la résolution CM04 0665.

### LA STRUCTURE

Le Conseil des Montréalaises est composé de 15 membres, dont une présidente et deux vice-présidentes. La durée du mandat est de trois ans, sauf à la constitution du Conseil où un tiers des membres a été nommé pour un an, un tiers pour deux ans et un dernier tiers pour trois ans afin d'assurer le renouvellement dans la continuité. Les mandats sont renouvelables une fois. Le Conseil peut compter sur le soutien d'une professionnelle et d'une secrétaire d'unité administrative pour réaliser ses objectifs.

Les membres se rencontrent une fois par mois et ont mis sur pied plusieurs comités de travail sur diverses problématiques, comme la politique d'égalité entre les femmes et les hommes ou les femmes et le logement.

## LA MISSION

Le Conseil des Montréalaises agit en tant qu'assemblée consultative, à la demande du conseil municipal ou sur sa propre initiative, auprès de l'administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.

À l'instar d'autres conseils existants, il constitue un précieux outil démocratique et offre un lieu d'expression distinct et dégagé des limitations et des contingences administratives. Il est à l'affût d'idées et de courants de pensée et il est attentif aux tendances et à l'expression des citoyennes et des citoyens.

Sa démarche s'inscrit dans l'optique de faire une plus grande place aux femmes dans une perspective de participation active à la vie publique montréalaise à titre de citoyennes, de travailleuses ou d'élues.

## LES FONCTIONS

Tel qu'il est défini dans le règlement de la Ville de Montréal, le Conseil des Montréalaises joue les rôles suivants :

- A** Conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ceux-ci, sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises.
- B** Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la condition féminine et soumettre ses recommandations.

- C** Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.

- D** Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.

- E** Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Pour ce faire, le Conseil des Montréalaises souhaite être à l'écoute des divers réseaux préoccupés par la condition féminine et l'évolution de la société dans une perspective de justice sociale, particulièrement les groupes de femmes. Ces derniers acquièrent une connaissance au quotidien des réalités vécues par les femmes et sont au fait de leurs besoins et de leurs attentes. La concertation et la collaboration avec les réseaux de groupes de femmes permettront au Conseil de mieux cibler ses analyses et ses actions auprès du conseil municipal.

D'autre part, le Conseil souhaite créer des liens avec les élues, les mairesses d'arrondissement et les conseillères de la ville ou d'arrondissement, puisque ces femmes sont aussi au cœur des milieux de vie des femmes. Il devra également être attentif aux dossiers internes de la Ville susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes.

# L'organisation

## L'ORGANISATION INTERNE

Dans son plan d'action, le Conseil conserve un axe lié au développement et à la consolidation de son existence et de son fonctionnement. Les objectifs sont de plusieurs ordres et touchent la vie interne, le financement, la visibilité et la promotion du Conseil, tant à l'intérieur de la Ville de Montréal qu'auprès des groupes et de la population montréalaise.

Tout en se dotant d'outils de gestion facilitant son fonctionnement, comme un règlement de régie interne et un code d'éthique et de déontologie, le Conseil des Montréalaises doit faire sa place au sein de la structure municipale. D'ailleurs, un nouveau rattachement administratif a influencé le quotidien du Conseil des Montréalaises, tout comme celui du Conseil interculturel de Montréal et du Conseil jeunesse de Montréal, puisqu'ils sont désormais sous la présidence du conseil municipal. Un déménagement en juin 2006 allait regrouper ces trois conseils sous un même toit, favorisant les collaborations, principalement administratives dans un premier temps. Suite à une période d'appropriation, les trois conseils envisagent des collaborations sur des dossiers particuliers dans un futur proche.

Des comités sont mis sur pied, de façon permanente ou ponctuelle, afin de faciliter le travail du Conseil. Ils se rencontrent au besoin et participent activement aux réflexions et orientations liées aux dossiers en cours. La présidente y participe d'office et les membres s'impliquent dans un ou plusieurs comités selon leur expertise et leurs intérêts.

Le **comité des communications** a poursuivi son travail de production d'outils de communication permettant au Conseil des Montréalaises une meilleure visibilité auprès de la population,

par exemple, un dépliant en versions française et anglaise. Le site web du Conseil permet aussi la diffusion de l'ensemble de ses productions écrites. Cet outil essentiel à tout organisme permettra aux Montréalaises et aux Montréalais de mieux connaître les objectifs et les réalisations du Conseil des Montréalaises.

Le **comité des statuts** a assuré la production d'un règlement de régie interne et d'un code d'éthique et de déontologie guidant les actions des membres du Conseil.

Le **comité du plan d'action** s'est rencontré en début d'année pour définir les axes de travail et les objectifs à atteindre. Par la suite, il a assuré le suivi du plan d'action et les ajustements à y apporter au besoin.

Le **comité exécutif** a été formé en 2006. Il est composé de la présidente et des deux vice-présidentes, accompagnées par la coordonnatrice. Il se réunit entre les assemblées du Conseil pour assurer le suivi des décisions et des travaux en cours et résoudre les situations urgentes.

Le **comité sur la politique** d'égalité entre les femmes et les hommes a été consulté ponctuellement sur les travaux du comité de pilotage qui a élaboré le projet de politique. Ses travaux seront davantage étoffés en 2007 dans le cadre de la consultation publique sur le projet de politique.

Le **comité sur les femmes et le logement** a été fort actif en 2006. Les membres ont orienté les travaux de recherche sur la problématique et déterminé le contenu et les recommandations de l'avis présenté au conseil municipal.

# Les membres



© Jean-François Leblanc

## LES MEMBRES

### **Nicole Boily - Présidente**

Actuellement consultante, a présidé le Conseil de la famille et de l'enfance et été sous-ministre adjointe au ministère de la Famille et de l'Enfance.

### **Silvia Martinez - Vice-présidente**

Sociologue et formatrice en gestion et en intervention féministe. Cooordonnatrice de l'Écho des femmes de la Petite Patrie depuis 1989.

### **Charlotte Thibault - Vice-présidente**

Consultante en condition féminine, spécialisée en analyse différenciée selon le sexe à l'échelle nationale et internationale.

### **Claire Brassard**

Avocate, spécialiste reconnue du droit du travail et de l'emploi, associée du cabinet d'avocats Mercier Leduc.

### **Danielle Casara** (depuis le 30 octobre 2006)

Vice-présidente de la section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB-434) et secrétaire générale par intérim du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

### **Véronique De Sève**

Première vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) et responsable du dossier de la condition féminine.

### **Olga Eizner-Favreau**

Professeure au Département de psychologie de l'Université de Montréal.

### **Darine El-Masri**

Avocate, directrice de la division internationale d'une société québécoise, collabore avec des entreprises multinationales oeuvrant en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

### **Emmanuelle Hébert** (depuis le 30 octobre 2006)

Politologue et cofondatrice de MU, un OBNL dans le domaine de l'art public et du développement social. Engagée dans des organisations pour la promotion des femmes en politique.

### **Marie-Iris Légaré**

Cooordonnatrice de La Marie Debout, un centre d'éducation des femmes, situé dans Hochelaga-Maisonneuve.

### **Marie-Pascaline Menono**

(fin de mandat en septembre 2006)

Travailleuse sociale, coordonnatrice pour le Programme des Nations unies pour le développement.

### **Brenda Paris** (départ en mai 2006)

Membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) et présidente du Comité sur la diversité ethnique et sociale.

### **Myrlande Pierre**

Sociologue, actuellement conseillère dans le dossier du multiculturalisme, secteur identité et citoyenneté, du ministère du Patrimoine canadien.

### **Rosa Pires**

Chargée de projet à la permanence du Parti québécois, principalement dans les dossiers qui touchent les Québécoises et Québécois issus de l'immigration.

### **Allison Turner**

Avocate coconseil au Tribunal pénal international pour le Rwanda, à Arusha, en Tanzanie.

### **Mair Verthuy** (depuis le 30 octobre 2006)

Fondatrice et première directrice de l'Institut Simone de Beauvoir à l'Université Concordia. Professeure retraitée de littérature au Département d'études françaises de l'Université Concordia.

### **Hamsa Yokenderan**

Étudiante en finances à l'Université Concordia.

LE BILAN DES *activités*

2006



## LE CONSEIL DES MONTRÉALAISES EN CHIFFRES

### Nombre de réunions

#### Internes

Assemblées du Conseil des Montréalaises	11
Comité exécutif	8
Comité des communications	2
Comité femmes et logement	6
Comité du plan d'action	2
Comité sur la politique d'égalité	2
Rencontres avec la responsable de la condition féminine au comité exécutif de la Ville	18

#### En partenariat

Comité de pilotage sur la politique d'égalité	11
Comité de suivi du Sommet – volet égalité	5
Comité du Groupe des 13 sur la montée de l'antiféminisme	1
Chantiers sur la diversité culturelle	8
Rencontres diverses	11
Rencontres entre les conseils (CIM, CJM, CM)	6

### Représentations

Allocutions au cours d'événements publics	10
Participations à des colloques ou à des événements publics	17
Participations à des événements organisés par la Ville de Montréal	10
Rencontres internationales	2
Rencontres avec les arrondissements	3

### Productions écrites

#### Internes

Règlement de régie interne	
Code d'éthique et de déontologie	

#### Externes

Création d'un site web – mis en ligne en janvier	
Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises	
Rapport d'activité 2004-2005	
Dépliant sur le Conseil des Montréalaises, en français et en anglais	
<i>Guide pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne</i> – guide d'animation	
Avis sur le projet de politique pour un environnement paisible et sécuritaire	
Étude <i>Les femmes et le logement à Montréal : portrait de la situation</i>	
Avis sur les femmes et le logement à Montréal	

### Ressources

Ressources financières : 225 000 \$	
Ressources humaines : deux employées	



# LES AXES d'intervention 2006

## LES AXES D'INTERVENTION

Dès le début de son existence, le Conseil des Montréalaises a déterminé de grands axes d'intervention qui allaient guider ses choix des dossiers et des actions à mener. Ces axes touchent l'ensemble des Montréalaises, qu'elles soient citoyennes, travailleuses à l'emploi de la Ville ou femmes impliquées en politique municipale. Les membres du comité sur le plan d'action identifient, au début de chaque année, les objectifs visés et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de chaque axe. Cette réflexion se poursuit collectivement lors d'une assemblée des membres et se conclut par l'adoption du plan d'action. Le Conseil présente donc son rapport d'activité 2006 selon les axes de son plan d'action.

### **Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes et la population**

#### ■ **Lutte à la pauvreté et logement**

Une préoccupation et priorité présentes chez l'ensemble des membres du Conseil recourent un thème très large qui touche un nombre important de Montréalaises : la lutte à la pauvreté. En effet, les membres cherchent à poser des actions qui auront un impact positif sur les conditions de vie des femmes. Cependant, comment aborder la pauvreté, qui peut prendre tellement de formes différentes, toucher tellement d'aspects du quotidien? Pour orienter ses choix, le Conseil a pris en compte les enjeux et les dossiers prioritaires identifiés par le milieu des groupes de femmes. Dans le cadre de la campagne électorale municipale en 2005, il les a rencontrés en vue d'établir les attentes et demandes des Montréalaises. D'emblée, les femmes et groupes consultés ont identifié la question du logement comme un enjeu central dans la lutte à la pauvreté.

Le Conseil des Montréalaises choisit d'apporter un éclairage nouveau sur la question des femmes et du logement en réalisant une étude en 2005 et 2006. Il s'agit d'un premier portrait général, à partir des données officielles disponibles, sur la réalité des Montréalaises face au logement. Toujours soucieux de tisser des liens avec le milieu concerné, le Conseil des Montréalaises a consulté, à différentes étapes de la recherche, les principaux groupes et institutions impliqués dans le domaine de l'habitation pour définir la problématique et les enjeux concernant particulièrement les femmes. Il tient à souligner le soutien de l'équipe de la Direction de projet – Développement du logement social et abordable de la Ville de Montréal, qui nous a fait bénéficier de son expertise dans le dossier.

L'étude souligne l'importance d'augmenter le nombre de logements sociaux et communautaires<sup>1</sup>, surtout les logements de trois chambres à coucher et plus pour les familles nombreuses. À Montréal, en 2001, 109 929 ménages locataires dont le principal soutien est une femme consacraient plus de 30 % de leur revenu pour se loger, alors que ce nombre chutait à 83 410 lorsque le principal soutien est un homme. Compte tenu de la longue liste d'attente pour obtenir une habitation à loyer modique, ces ménages sont très souvent contraints de se tourner vers un logement dans le secteur privé, au-dessus de leurs moyens financiers. C'est notamment le cas des femmes immigrantes, dont 70 % sont installées sur l'île de Montréal. Leur méconnaissance des règles du marché du logement québécois, du niveau moyen de confort auquel elles peuvent s'attendre et des droits et responsabilités des propriétaires et des locataires les rendent plus sujettes à la discrimination. Aussi, la rareté des logements de moins de

500 \$ sur le territoire montréalais ne contribue pas à l'amélioration de la situation de ces femmes. En effet, depuis 2000, le coût moyen des loyers de deux chambres à coucher de la région métropolitaine de Montréal est passé de 509 \$ à 636 \$ par mois. Cela représente une hausse de 25 % en 6 ans, accroissement qui dépasse celui de l'indice général des prix à la consommation, qui a été de 13,5 % au cours de la même période.

Afin d'encourager et d'aider les femmes à obtenir un logis ou une habitation convenable, divers programmes et projets ont été mis sur pied au cours des dernières années à Montréal. D'abord, le Programme d'aide à l'accession à la propriété est parvenu à rejoindre une très grande proportion de femmes qui sont devenues propriétaires occupantes. En second lieu, l'opération Solidarité 5000 logements a permis de réaliser plus de 5 000 nouveaux logements sociaux et communautaires destinés aux ménages à faible revenu qui avaient de la difficulté à se loger sur le marché privé. Encore une fois, les femmes ont fortement répondu à l'appel et ont été largement majoritaires dans les habitations destinées aux familles, personnes seules ou aînées en légère perte d'autonomie. D'autres projets, réalisés, leur étaient exclusivement destinés. C'est le cas, par exemple, de la mise en place de logements de transition pour de jeunes mères qui effectuent un retour aux études et pour les femmes victimes de violence.

Le Conseil des Montréalaises est aussi préoccupé par les conditions de logement dans les logis sociaux, communautaires et surtout privés. En effet, les HLM sont vieillissants et les plaintes relatives à l'insalubrité des logements, principalement dans le secteur privé, sont en hausse depuis plusieurs années.

<sup>1</sup> Habitations à loyer modique [HLM], coopératives et organismes à but non lucratif [OBNL] d'habitation.

Le portrait mentionne également l'importance du soutien communautaire en logement. En effet, en offrant des services adaptés aux individus ayant des vulnérabilités sur le plan social ou des besoins particuliers (problème de santé mentale, toxicomanie, isolement, etc.), comme c'est présentement le cas dans plusieurs OBNL d'habitation, l'on aide ces personnes à développer leur autonomie pour qu'elles s'intègrent, par la suite, plus facilement à la société québécoise.

Ce travail de longue haleine met en lumière la complexité des enjeux liés au logement, au développement d'unités de logement social et communautaire, au soutien et au développement communautaire dans les projets. Qu'il s'agisse de la qualité de la construction, de l'application du règlement sur la salubrité, de la hausse des coûts du loyer sur le marché privé, de l'accès des personnes à faible revenu à un logement social, etc., les actions à poser pour améliorer les conditions de logement sont multiples.

À la suite de l'étude, les membres du Conseil ont donc élaboré un avis, déposé au conseil municipal en décembre 2006, qui présente 21 recommandations pour améliorer l'accès des femmes au logement. Conscient que la Ville de Montréal porte le dossier de l'habitation en partenariat avec les gouvernements provincial et fédéral, le Conseil des Montréalaises s'adresse toutefois prioritairement à la Ville – puisque tel est son mandat – et souhaite que son avis soit pris en compte dans les actions futures de la Ville dans le domaine de l'habitation.

Deux objectifs sont particulièrement visés par notre avis, soit la réduction de la pauvreté et l'égalité entre les femmes et les hommes. Un logement abordable, de qualité et sécuritaire est non

seulement un droit, mais une condition pour un développement harmonieux et une meilleure qualité de vie.

Même si les femmes utilisent largement les programmes existants, le Conseil considère nécessaire d'augmenter l'offre de logements sociaux et communautaires et de maximiser la stratégie Habiter Montréal. La lutte contre les discriminations que subissent les femmes est un enjeu qui touche aussi très fréquemment au domaine de l'habitation. Que l'on pense aux femmes issues de l'immigration ou des minorités visibles, qu'elles soient cheffes de famille monoparentale ou vivant avec un handicap, elles méritent d'avoir un accès équitable au logement et la Ville de Montréal a un pouvoir d'action à ce sujet. La qualité du logement fait partie des préoccupations des Montréalaises. Il ne suffit pas d'avoir un toit, il doit permettre un environnement salubre et sécuritaire. Des recommandations ont pour but de favoriser des constructions de qualité et de soutenir la rénovation et l'entretien des logements, tant sur le marché privé que dans le domaine du logement social et communautaire. Finalement, le Conseil des Montréalaises recommande que la Ville de Montréal consolide son soutien à des projets de développement communautaire et au logement social avec soutien communautaire.

Après avoir ouvert cette porte sur le monde de l'habitation, les membres désirent poursuivre leur travail en approfondissant un aspect de l'étude.

## ■ Sécurité urbaine

Le Conseil des Montréalaises assure une veille sur plusieurs dossiers qui touchent les femmes, de près ou de loin. C'est ainsi qu'il a assisté à la consultation publique de la Commission permanente sur la sécurité publique qui portait sur le projet de politique pour un environnement paisible et sécuritaire tenue en novembre 2006. Ayant constaté que le projet de politique occultait en grande partie l'expertise développée au cours des années 1990 par le programme Femmes et ville ainsi que la problématique particulière vécue par les femmes dans le domaine de la sécurité urbaine, le Conseil a décidé de présenter un avis pour signifier l'importance de tenir compte des acquis et des outils déjà existants ainsi que des besoins spécifiques des femmes.

Une expertise non négligeable et porteuse d'actions innovatrices s'est développée au sein du Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU) et du programme Femmes et ville : marches exploratoires sur le sentiment d'insécurité des femmes dans les lieux publics, journées de formation sur l'aménagement sécuritaire, production de plusieurs publications portant sur la sécurité des femmes en ville, mise en place du service *Entre deux arrêts* de la Société de transport de Montréal. Le *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* produit par le programme Femmes et ville en 2002 est toujours d'avant-garde et mérite d'être davantage utilisé et de voir les principes qu'il préconise appliqués.

Les diagnostics locaux ne pourront être établis sans tenir compte d'une analyse différenciée selon le genre qui permet d'identifier des actions qui pourront répondre adéquatement aux besoins de la population, femmes et hommes. De la même façon, l'analyse faite en matière de sécurité publique doit porter attention à la diversité ethno-culturelle des différents milieux.



Le Conseil des Montréalaises a donc réaffirmé l'importance, dans le vaste dossier de la sécurité urbaine, de la place spécifique à accorder à la sécurité des femmes qui sont touchées de près par cette problématique. Il a insisté sur le fait que les groupes de femmes ayant développé une expertise en matière de sécurité urbaine devraient être entendus comme acteurs incontournables de la collectivité.

## Développer des espaces de participation citoyenne pour les femmes au sein de la ville de Montréal

La participation des femmes aux affaires de la cité est au cœur du plan d'action du Conseil des Montréalaises. Que ce soit comme élues, comme travailleuses ou comme citoyennes, les femmes doivent avoir leur place au même titre que les hommes. L'année 2005 fut marquée par la campagne électorale municipale. En 2006, les énergies du Conseil ont davantage été consacrées à la production d'outils pour faciliter cette participation. Tout d'abord, le *Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises* a été produit et lancé le 8 mars 2006 afin de faire connaître les groupes de femmes et comités de condition féminine, présentés par arrondissements et villes de l'île de Montréal. Les échos fort positifs de la part des groupes soulignent l'utilité d'un tel document.



Ensuite, en continuité avec la présentation de cinq déclarations citoyennes au maire de la Ville de Montréal et à la responsable de la condition féminine, en octobre 2005, le Conseil a voulu promouvoir cette démarche collective d'appropriation des enjeux importants dans un quartier. Il a donc produit un **guide d'animation** qui présente, de manière accessible, la démarche d'élaboration d'une déclaration citoyenne. Il s'agit d'identifier les actions à poser dans l'arrondissement pour qu'il fasse bon y vivre, à l'aide d'une démarche s'étalant sur une dizaine de rencontres, tantôt d'information, tantôt de production de la déclaration. Cette déclaration sera présentée aux élu-e-s de l'arrondissement une fois produite.



Le premier volet consiste en trois ateliers d'information concernant les structures municipales, la Charte montréalaise des droits et responsabilités et le rôle du Conseil des Montréalaises. Le deuxième volet est constitué de sept ateliers conduisant à la production proprement dite de la déclaration citoyenne.

La déclaration citoyenne est rédigée par un comité d'action locale constitué à cette fin, et peut exister au delà du processus de réalisation de la déclaration pour devenir un groupe d'intervention actif dans son milieu. S'appuyant sur les principes mis de l'avant dans leur déclaration citoyenne, ces groupes occuperont ainsi un espace public et leurs actions contribueront à façonner un milieu à leur image.

Le Conseil des Montréalaises joue un rôle de courroie de transmission et de multiplicateur dans ce projet. À l'aide du guide, il espère que de nombreux groupes décideront de se lancer dans l'aventure de l'élaboration d'une déclaration citoyenne. Cette démarche permet aux femmes de se donner du pouvoir sur leur vie, en identifiant ce qu'elles veulent et en portant une parole collective auprès des élu-e-s. Elles créent un espace original de participation citoyenne qui est porteur d'avenir. Cette démarche dynamique, vécue d'abord au Centre d'éducation et d'action des femmes dans le quartier Centre-Sud, aura alors un rayonnement et un impact plus larges. Déjà, le guide suscite de l'intérêt ailleurs au Québec, à Vancouver, à Haïti et dans certains pays d'Afrique.

Reconnaissant la qualité de ce processus d'éducation populaire, le Conseil des Montréalaises s'est associé à Relais-femmes, organisme féministe de formation et d'accompagnement, qui offrira une formation pour outiller des animatrices intéressées à vivre la démarche d'élaboration d'une déclaration citoyenne dans leur groupe. Ces formations contribueront aussi à accroître la diffusion du guide et à encourager la réalisation de nouvelles déclarations citoyennes.

An aerial photograph of Montreal, Quebec, showing a dense urban landscape with various high-rise buildings and older structures. The image is in a light, semi-transparent style, serving as a background for the text.

## Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes à la Ville de Montréal

### ■ La politique d'égalité entre les femmes et les hommes

Au cours du Sommet de Montréal, tenu en 2002, la nouvelle Ville de Montréal a pris plusieurs engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Parmi ceux-ci, on trouve l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique municipale d'égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil des Montréalaises retrouve aussi, parmi ses règlements, le mandat de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.

Lors de la formation d'un comité de pilotage, composé d'élus, de fonctionnaires et de représentantes et représentants de la société civile, le Conseil des Montréalaises a été approché pour en faire partie. Ce comité avait pour mandat d'élaborer une politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal. Débutant ses travaux en février 2006, il s'inspira des résultats du colloque *Une ville à la mesure des femmes*, tenu en septembre 2005, pour identifier les grands axes du projet de politique. La présidente du Conseil a participé activement aux travaux du comité qui s'est réuni à plus de dix reprises. Le gouvernement du Québec

a lui aussi adopté une politique d'égalité, en vue d'atteindre une égalité de fait entre les femmes et les hommes. De tels outils sont nécessaires puisque, dans la réalité, les femmes vivent encore des inégalités systémiques, sur les plans économiques, politiques et sociaux, qui les empêchent d'accéder aux mêmes droits que les hommes. C'est pourquoi la transversalité de l'égalité doit être un élément majeur de la politique. La préoccupation de l'atteinte de l'égalité devra teinter l'ensemble des actions de la municipalité, au niveau des services, des orientations politiques, de la gestion des ressources humaines, etc.

Lors de la consultation publique sur le projet de politique, le Conseil des Montréalaises présentera un avis. L'adoption de la politique d'égalité est un premier pas pour les membres du Conseil des Montréalaises. Le défi est de taille. Mettre concrètement en œuvre une telle politique à l'aide de plans d'action dans les services centraux et les arrondissements demandera une réelle volonté politique de l'administration. Le Conseil poursuivra ses engagements dans ce dossier au cours des prochaines années.

### ■ La Ville de Montréal comme employeur

Des milliers de femmes sont à l'emploi de la Ville de Montréal. Dans son plan d'action, le Conseil des Montréalaises s'est donné des objectifs liés au rôle de la Ville comme employeur. Que ce soit d'assurer une veille concernant l'application du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) ou le dossier de l'équité salariale, de suivre les efforts pour implanter l'analyse différenciée selon le genre dans les services et arrondissements comme outil de gestion et de développement, le Conseil est attentif à ce qui se vit au sein de la Ville. Par exemple, il est intervenu auprès de la direction de la Ville pour signaler son inquiétude quant au retard dans le dossier de l'équité salariale. Au niveau de l'accès à l'égalité en emploi, les femmes vivent une double discrimination puisque les personnes faisant partie des minorités visibles ou issues de l'immigration sont très peu nombreuses à la Ville. Des efforts importants sont réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes et les groupes ciblés par le PAÉE prennent toute la place qui leur revient au sein de la fonction publique municipale. L'embauche de travailleuses et de travailleurs pour des postes permanents est actuellement faible.

Au cours de l'automne 2006, les membres ont décidé d'entreprendre une large étude sur la réalité des femmes cadres à la Ville de Montréal. Selon les données du Service du capital humain, les femmes représentent 36 % des cadres en 2005. Cependant, au niveau de la haute direction, elles ne sont plus que 10 %. Le Conseil des Montréalaises désire comprendre plus en profondeur les causes de cette situation et cibler des actions possibles à mettre en œuvre pour remédier à cette sous-représentation dans un avenir proche. Il s'est donc associé à une chercheuse de l'Université du Québec à Montréal pour mener à terme ce projet d'envergure. La collaboration du Service du capital humain sera essentielle à la réussite du projet pour rejoindre l'ensemble des cadres au moyen d'un questionnaire.



## Établir des relations avec différents réseaux et partenaires

Afin de jouer son rôle consultatif de manière pertinente, le Conseil des Montréalaises considère qu'il est essentiel d'être en lien avec les groupes du milieu qui interviennent dans les dossiers de condition féminine. Cela lui permet de participer aux débats de l'heure et de se tenir au courant de l'actualité. De plus, afin de maximiser l'impact des actions des différents groupes intervenant en condition féminine sur le plan municipal, la concertation est un élément primordial à développer et consolider.

Des efforts particuliers ont été déployés pour établir des collaborations plus étroites avec le comité femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal, la Table des groupes de femmes de Montréal et la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval. Un partage sur les plans d'action de chaque réseau a eu lieu. Ces réflexions ont leur importance afin de respecter les rôles de chaque groupe ainsi que leur champ d'action. Il a également été possible d'identifier des actions à mener en collaboration pour 2007.

En travaillant à augmenter sa visibilité, le Conseil des Montréalaises a été en contact avec plusieurs groupes qui ne font pas nécessairement partie de réseaux organisés. Il évalue positivement ces nouveaux liens qui permettent de rejoindre d'autres femmes et de faire connaître le travail du Conseil plus largement.

Un objectif particulièrement important du plan d'action est de tisser des liens avec les arrondissements de la Ville de Montréal. Ce sont les instances municipales au cœur du quotidien des Montréalaises et des Montréalais. Les élu-e-s côtoient la population et ce travail de proximité leur donne l'opportunité

d'entendre les besoins et les préoccupations des gens vivant dans leur arrondissement. Le Conseil des Montréalaises a entrepris une tournée des arrondissements en 2006 pour rencontrer les élu-e-s et l'équipe de direction afin de se faire connaître et de promouvoir l'importance de travailler à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes localement. Il a ainsi rencontré les équipes des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Lachine et du Plateau-Mont-Royal.

Finalement, le Conseil des Montréalaises tient à souligner le travail du Comité de suivi du Sommet de Montréal – volet égalité, qui a présenté son rapport final au maire de Montréal en septembre 2006. Le bilan de réalisation des engagements pris lors du Sommet en 2002 s'avère positif à plusieurs égards : création du Conseil des Montréalaises, mise sur pied du programme d'accès à l'égalité en emploi. Le comité a fait part de ses recommandations qui portent sur les engagements à concrétiser, comme l'application de l'analyse différenciée selon le genre ainsi que l'adoption d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes, qui est cependant un projet en cours.

### Les principaux partenaires

- Comité de suivi du Sommet – volet égalité
- Comité femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal
- Comité sur la montée de l'antiféminisme du Groupe des 13
- Table des groupes de femmes de Montréal
- Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval
- Femmes et villes international

## LES REPRÉSENTATIONS

**Le Conseil des Montréalaises tient à participer à des événements organisés par des réseaux préoccupés par les enjeux de condition féminine. Il a aussi été convié à contribuer à certains d'entre eux. Les activités de représentation furent surtout réalisées par la présidente, mais les membres ont également été présentes à plusieurs événements.**

**Nous vous présentons donc, de manière non exhaustive, quelques-unes des actions de représentation réalisées par le Conseil des Montréalaises en 2006 :**

- Allocution sur les enjeux liés à la diversité et à l'inclusion lors du colloque Montréal Plurielle, 15 et 16 février 2006
- Allocution à l'occasion de la Journée internationale des femmes, à l'hôtel de ville de Montréal, 8 mars 2006
- Participation au colloque Diversité de foi, égalité de droits – CSF, 23 et 24 mars 2006
- Allocution auprès de cadres et professionnel-le-s de la Ville de Montréal sur les relations femmes-hommes en milieu de travail, 5 mai 2006
- Allocution lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des femmes de carrière, 27 mai 2006
- Présentation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans un atelier lors du Forum sur la démocratie municipale, 2 et 3 juin 2006
- Allocution lors du Forum urbain mondial, tenu à Vancouver du 19 au 23 juin 2006 et rencontre du Réseau-Femmes Colombie-Britannique
- Participation à la journée de formation et d'échanges sur l'égalité des femmes dans le logement, YWCA, 29 août 2006
- 40<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des femmes du Québec, 15 septembre 2006
- Participation au Gala Prix Femmes d'affaires du Québec, 12 octobre 2006
- Participation au colloque sur l'analyse différenciée selon le sexe, Relais-femmes, 26 octobre 2006
- Participation au Réseau des tables de groupes de femmes du Québec sur les ententes spécifiques en condition féminine, 7 novembre 2006
- Participation à la rencontre du Réseau femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal sur la parité entre les femmes et les hommes dans les sociétés d'État, 20 novembre 2006



# Les priorités POUR 2007

Le Conseil des Montréalaises souhaite travailler dans la continuité, dans un souci de développement de son expertise et d'efficacité. Le plan d'action qu'il a adopté pour 2007 reflète cette préoccupation et comporte les mêmes axes d'intervention que le plan d'action précédent. Il interviendra donc encore, à la mesure de ses ressources, dans plusieurs dossiers concernant les femmes, qu'elles soient employées de la Ville de Montréal ou citoyennes.

## LA LUTTE À LA PAUVRETÉ

Outre le suivi de son avis sur les femmes et le logement à Montréal, le Conseil des Montréalaises explorera la possibilité d'entreprendre une nouvelle étude pour approfondir un angle de la problématique. Tout ce qui touche les femmes immigrantes et leurs conditions de logement fera partie des pistes de travail pour déterminer le sujet du nouveau projet de recherche.

Un autre dossier majeur qui touche de très près toutes les femmes est la question du transport. Or, la Ville de Montréal prévoit déposer un nouveau plan de transport qui sera soumis à la consultation publique vers la fin du printemps. Le Conseil des Montréalaises entend présenter un avis qui prendra en compte les besoins des femmes en cette matière.

## LA VILLE DE MONTRÉAL COMME EMPLOYEUR

Le Conseil des Montréalaises poursuivra les travaux autour de la recherche-action sur la réalité des femmes cadres à la Ville de Montréal. Une revue de la littérature existante sur le sujet sera complétée par l'analyse d'un questionnaire destiné aux travailleuses et travailleurs cadres et d'entrevues individuelles. Un avis sera déposé

au conseil municipal à la suite de la recherche afin de proposer des actions concrètes pour soutenir l'ascension des femmes cadres au sein de l'administration.

Outre le suivi concernant la mise en œuvre du programme d'accès à l'égalité en emploi, les membres sont aussi préoccupées par le dossier de l'équité salariale. Elles veilleront donc aux différents aspects qui concernent les travailleuses au sein de la Ville de Montréal.

### LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

À l'occasion du Sommet de Montréal, tenu en 2002, la nouvelle Ville de Montréal a pris plusieurs engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Parmi ceux-ci, on trouve l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique municipale d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce projet de politique sera soumis à la consultation au cours de l'année 2007. Le Conseil des Montréalaises, de concert avec le comité femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal et la Table des groupes de femmes de Montréal, soutiendra la participation des citoyennes et des groupes de femmes montréalais à ce processus démocratique. Il déposera aussi, sur ses propres bases, un mémoire présentant ses recommandations sur la future politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.

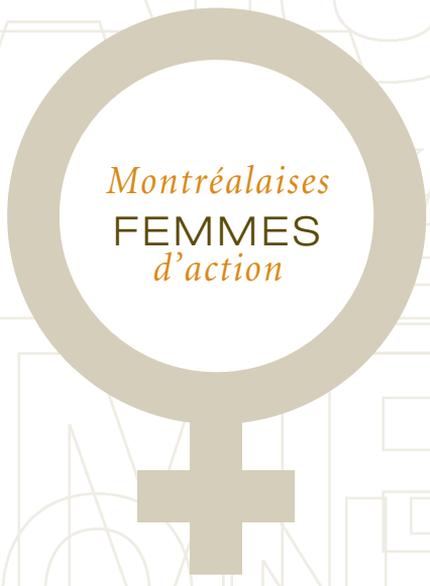
### LES FEMMES ET LA POLITIQUE MUNICIPALE

Le Conseil des Montréalaises vise une plus grande participation des femmes en politique municipale. Il travaillera, en concertation avec ses partenaires, à poser des actions stimulant les femmes à s'engager en vue des prochaines élections municipales, qui auront lieu en 2009.

Le Conseil des Montréalaises publiera son *Guide pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne* sur son site web en versions française et anglaise afin de le faire connaître plus largement dans les milieux anglophones et dans d'autres provinces canadiennes. Il demeure également à l'écoute des demandes de soutien d'initiatives citoyennes qui pourraient lui être soumises.

### LE RÉSEAUTAGE

Les contacts, le développement de réseaux et l'établissement de concertations sont des éléments clés pour faire avancer les dossiers de condition féminine et atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Que ce soit pour faire circuler l'information, travailler en complémentarité ou pour avoir davantage d'impacts dans les actions entreprises, le Conseil des Montréalaises considère essentiel d'être en lien avec différents groupes et milieux. En ce sens, les membres poursuivront les représentations ainsi que la tournée des différents arrondissements de la Ville de Montréal.



*Montréalaises*  
**FEMMES**  
*d'action*



*Conseil des  
Montréalaises*

[ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca)